

**RAPPORT D'INTERVENTION POUR L'APPLICATION MECANISEE AU
TITRE DE LA DEROGATION DU 15 Aout au 12 Décembre 2021**

Nom et Adresse de l'exploitation agricole (raison sociale) :

.....

Date traitement	Seuil de densité (comptage par diagonale)	Lieu de traitement (Commune, ilots, lieux dits ...)	Surface totale traitée Ha	Quantité totale appliquée Kg

Fait à :

Le

Signature

**Cette déclaration doit parvenir au service régional de l'alimentation de la DRAAF
Auvergne – Rhône - Alpes, au moins 72 h après la date des traitements en
priviliégiant l'adressage par messagerie électronique :**

campagnols.draaf-auvergne-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr